



Roméo Côté

2003/01/01

Troisième édition de la finale de la Dictée du réseau collégial

Le samedi 29 mars, ce sont 265 finalistes de 60 collèges de toutes les régions du Québec qui se sont retrouvés au collège de Limoilou. Cette troisième édition aura fait, cette année encore, de nombreux heureux.

Simon Dufour-Turbis, du cégep de Baie-Comeau, a remporté des prix d'une valeur de 6700 \$ pour s'être classé le premier : il a gagné la fabuleuse bourse de l'Université Laval, évaluée à quelque 5500 \$, et encaissé le premier prix, soit 1000 \$, décerné par le comité organisateur de Limoilou. En outre, comme ce fut le cas pour les huit grands gagnants de la finale, il a reçu le logiciel *Antidote* de Druide informatique ainsi que *Le Grand Druide des synonymes* offert par Québec Amérique ; ce lot est évalué à 200 \$ environ.

Ex æquo en deuxième place, on retrouve Annick Moisan, du collège de Maisonneuve, et Leonid Chindelevitch, du cégep Marianopolis ; ils ont mérité chacun un prix de 700 \$ pour n'avoir trébuché qu'à trois reprises. En quatrième place, *ex æquo*, cinq finalistes ont commis cinq fautes ; ce sont : Barbara St-Pierre du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Marie-Ève Bernard du cégep de Jonquière, Valérie Ouellet du cégep de Sorel-Tracy, Colette Vu du collège de Rosemont et Karine Bouchard du collège de Maisonneuve. Elles se sont partagé la somme de 600 \$.

La tradition a été respectée cette année encore puisque 20 prix de présence d'une valeur de 150 \$ chacun ont été attribués par tirage au sort. Ces prix ont été offerts par Québec Amérique, Druide informatique et les éditions Septembre. Enfin, une belle surprise attendait les participants : la direction de l'Université de Sherbrooke a aussi

octroyé, par tirage au sort, une bourse d'études de 1000 \$. La gagnante est Audrey Lemieux, du collège de Valleyfield.

Tout compte fait, il semble que l'événement se soit déjà acquis une belle notoriété puisque le nombre impressionnant de partenaires aura permis que les gagnantes et les gagnants se partagent près de 14000 \$. Autre bonne nouvelle : le président des Grandes Fêtes de l'Université Laval a annoncé que la fin des célébrations ne signifiait pas nécessairement la fin de l'association de l'Université Laval à la finale de la Dictée du réseau collégial. Il est fort probable, en effet, qu'elle offre, pour quelques années encore, une bourse d'études de trois ans. La décision devrait être rendue dans quelques semaines. Les représentants de l'Université de Sherbrooke ont confirmé, pour leur part, que leur bourse de 1000 \$ fera de nouveau partie des prix offerts en 2004. Vous comprendrez aisément, chers amis et collaborateurs, que de telles nouvelles réconfortent les membres du comité organisateur et les encouragent à poursuivre sur leur lancée. Celles et ceux qui hésitaient encore à inscrire leurs étudiantes et leurs étudiants à cette belle fête du français seront peut-être tentés de revoir leur choix.

Dictée de la 3^e édition de la Finale de la Dictée du réseau collégial 2003

Autres temps, autres moeurs

Le Canada allait bientôt devenir une confédération quand l'Université Laval obtint sa charte en 1852. Elle avait pignon sur rue dans le Vieux-Québec, à l'intérieur des murs du Petit Séminaire de Québec. Vu la dureté des hivers de chez nous, la vie n'était certes pas facile pour ceux qui devaient effectuer le trajet à pied, quatre fois par jour, depuis le faubourg Saint-Jean-Baptiste ou la basse-ville de Québec. Les mieux nantis, bien emmitouflés, bien abriés, les pieds posés sur des briques chaudes, se déplaçaient en carriole(s) sur une neige durcie, compactée par d'immenses rouleaux en bois tirés par des chevaux. Quel contraste avec le confort des moyens de transport modernes ! Au XIX^e siècle et au début du XX^e, l'instruction ne constituait pas encore une priorité pour les Québécois, car l'activité économique, tant dans les agglomérations urbaines que dans les régions rurales, requérait avant tout une main-d'oeuvre ouvrière. Avec la Révolution industrielle se manifesta sans

équivoque l'urgence de former des professionnels censés répondre efficacement aux multiples besoins d'une société en pleine effervescence. Ce sont les garçons, il va sans dire, qui furent mis à contribution les premiers.

Quant aux filles, on les confina à des fonctions de service, bien qu'on daignât en admettre quelques-unes dans le milieu universitaire. La première diplômée de l'Université Laval, Marie Sirois, fut priée de ne pas se présenter à la cérémonie de collation des diplômes de peur qu'elle provoque une certaine commotion au sein de la docte assemblée. Les femmes se sont-elles pour autant claquemurées ? Bien au contraire, les suffragettes se levèrent et firent entendre leurs revendications. Ce n'est toutefois pas sans heurt(s), sans quelques esclandres bien sentis, que furent éradiquées, grâce à leur détermination, certaines aberrations ou incongruités. Toute houleuse qu'ait pu être leur lutte, elle leur permit d'obtenir le droit de posséder un compte en banque ainsi que celui de voter. Aucunes représailles ne pourraient plus être exercées contre les femmes en cette matière.

Depuis quelque vingt-cinq ans, les filles se sont persuadées qu'elles étaient sur leur erre d'aller et qu'elles atteindraient sous peu l'apothéose souhaitée. À Laval, tout comme dans les autres universités, elles sont d'ores et déjà majoritaires dans certaines disciplines qui leur étaient jadis interdites. Elles sont enfin sorties de leur(s) chrysalide(s).



Roméo Côté

Collège de Limoilou